



Fondation lausannoise
d'aide par le travail
F.L.A.T.

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021**

Origine et but de la Fondation

La Fondation lausannoise d'aide par le travail (ci-après : F.L.A.T.) a été créée en 1978, suite à l'introduction au niveau fédéral, en 1976, de l'assurance chômage obligatoire pour tous les salariés. La Fondation est un organisme juridiquement indépendant dont la gestion administrative est assurée par la Direction des sports et de la cohésion sociale de la Ville de Lausanne. Le fonds est géré par le Conseil de Fondation.

Selon ses statuts (modifiés en 2019), la Fondation est ouverte aux personnes dont le domicile principal se trouve sur le territoire de la Commune de Lausanne et qui sont en possession d'un permis de séjour valable et non provisoire.

« La Fondation a principalement pour but de venir en aide, directement ou indirectement, à des personnes ayant des difficultés à se procurer du travail et aux personnes en formation, mais aussi à celles qui ont déjà un travail ; elle peut intervenir notamment en aidant au financement d'une formation, d'un perfectionnement, de matériel professionnel ou d'autres dépenses liées spécifiquement à l'exercice d'une profession, à l'exclusion des frais d'entretien et de fonctionnement, en faveur d'institutions qui organisent des cours de perfectionnement ou de recyclage, ainsi que de celles qui offrent des occasions de travail ou d'occupation à des personnes ayant besoin d'aide.

Subsidiairement, la Fondation peut aussi accorder des aides financières à des institutions éminemment sociales ayant pour mission d'améliorer l'existence de personnes en difficulté, par exemple en raison d'un manque de travail.

En règle générale, la Fondation ne se substitue pas aux interventions des assurances sociales cantonales ou fédérales, à celles d'autres fonds ou à celles de la famille. L'aide de la F.L.A.T. revêt un caractère subsidiaire. »

Le capital initial de la Fondation s'élevait, en 1978, à CHF 3'404'595.-. Ce capital a été entamé sans que cela n'enfreigne les statuts de la Fondation. Les détails se trouvent à la fin de ce rapport.

Le siège de la Fondation est à Lausanne.

Evénements importants de l'année

L'année 2021 est synonyme de changement en ce qui concerne la composition du Conseil de la F.L.A.T., notamment après les dernières élections communales. En effet, c'est Madame Emilie Moeschler qui a été désignée Présidente de la Fondation par la Municipalité et par les membres du Conseil de la F.L.A.T. Ces derniers se sont réjouis de son élection et de leur future collaboration.

Le Président sortant, Monsieur Oscar Tosato, a été chaleureusement félicité par les membres du Conseil de la F.L.A.T. pour ses dix années de présidence et il les a remerciés à son tour d'avoir œuvré ensemble.

Une belle retraite a également été souhaitée à quatre membres sortants, véritables piliers de la Fondation, car présents depuis plus de 20 ans. C'est donc, avec un authentique pincement au cœur, que les membres de la Fondation ont dit au revoir à Mesdames Monique Cosandey et Marianne Jaccard, ainsi qu'à Messieurs Gianfranco Gazzola et André Richard.

Pour succéder à ces heureux retraités, la Fondation a accueilli de nouveaux visages, en acceptant les candidatures de Madame Meriem Lambelet et de Messieurs Keko Razzano, Giuseppe Fonte et Sandro Patronaggio. Les membres ont également approuvé, pour la première fois, une candidature du Parti des Vert'Libéraux en la personne de Monsieur Grégory Staehli.

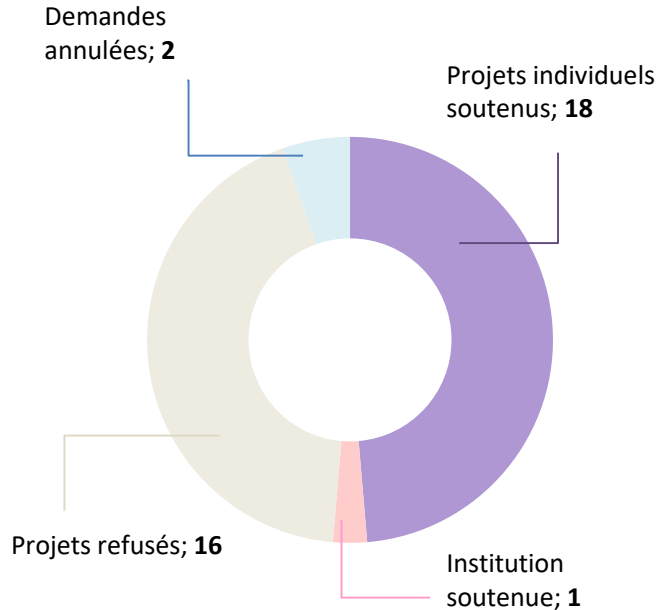
Un autre changement a également eu lieu suite au départ du chef de l'ORP, Monsieur Pierre Zeender. Son suppléant, Monsieur Thomas Steffan, déjà impliqué au sein de la Commission de présélection, a alors rejoint les membres du Conseil de la F.L.A.T. Monsieur Laurent Cavin, œuvrant également au sein de l'ORP, a, quant à lui, accepté de reprendre la place vacante de suppléant dans la Commission de présélection.

Tous ces changements ont été nécessaires pour rester conforme aux Statuts de la Fondation et permettre ainsi à celle-ci de poursuivre sa mission. Les membres se sont réunis, que cela soit en présentiel ou par voie de correspondance, 7 fois pour traiter les nouvelles demandes ou maintenir le suivi des dossiers financiers existants, la gestion de ces derniers générant toujours un volume de travail important.

Les membres ont également pu prendre connaissance des résultats, particulièrement positifs, d'une étude menée sur les permis professionnels, octroyés entre 2016 et 2020. Ces derniers étant très coûteux, il avait été demandé au secrétariat de mener une enquête, sous forme de questionnaire, en vue de connaître la valeurs de ces permis de conduire professionnels sur le marché de l'emploi, ainsi que l'employabilité des personnes aidées au terme de leur formation. L'étude a ainsi pu mettre en lumière qu'une majorité des personnes aidées avaient, non seulement réussi leur permis professionnel, mais également obtenu un contrat de travail.

Vous trouverez ci-après les statistiques inhérentes à l'année 2021, cette dernière faisant état d'une légère hausse de dépôt de dossiers, que nous espérons continue pour les prochaines années post-pandémiques.

Projets soutenus ou refusés



Une légère hausse est à constater en cette année 2021, puisque ce sont 153 personnes (contre 116 en 2020) qui se sont adressées à la Fondation et 37 demandes (contre 33 en 2020) qui ont été déposées.

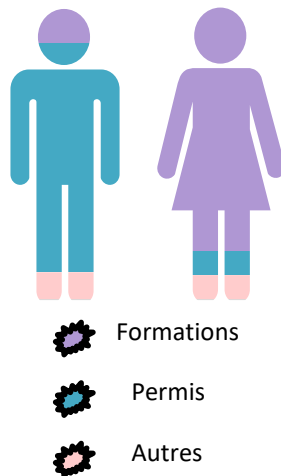
Les membres ont décidé d'entrer en matière pour 18 projets individuels et ont également accepté de reporter un montant non utilisé, alloué au Centre Vaudois d'aide à la Jeunesse.

Le nombre de projets refusés est toujours aussi important puisqu'il représente un peu plus de 48%. Les raisons des refus sont diverses mais les décisions sont toujours prises à l'issue d'un examen approfondi de chaque dossier. Enfin, 2 demandes ont été annulées, certaines personnes ayant retiré leurs requêtes ou n'y ayant pas donné suite.

Nature des demandes déposées par genre

HOMMES

Les demandes de formation ont particulièrement chuté cette année (4 en 2021 contre 8 en 2020) au profit de celles relatives aux permis de conduire, ordinaires ou professionnels. En effet, ces dernières redeviennent majoritaires puisqu'elles sont au nombre de 17 (contre 8 en 2020). Les permis professionnels (bus, camion, taxi...) représentent 47% des demandes générales de permis (53% pour les permis ordinaires). Dans la catégorie «Autres», nous retrouvons une demande de cours privé de langue, ainsi qu'une demande d'achat de matériel informatique.

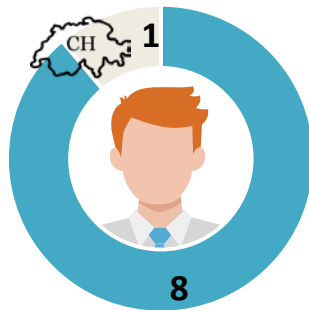


FEMMES

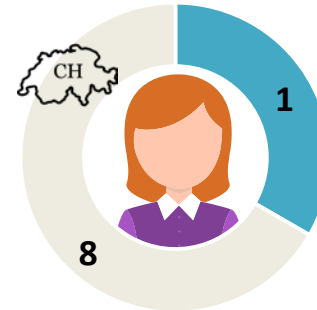
Les femmes continuent de solliciter la Fondation, essentiellement pour des formations, à savoir 11 en 2021 (contre 9 en 2020). Une demande, figurant dans la catégorie «Autres» concerne, comme pour les hommes, l'achat de matériel informatique. Les permis de conduire ordinaires, sont quant à eux, quasiment inexistants, une seule demande ayant été déposée. Aucune demande relative à des permis professionnels ou poids lourds n'a été déposée, cette année, par la gent féminine.

Nationalité et genre des bénéficiaires

HOMMES



FEMMES



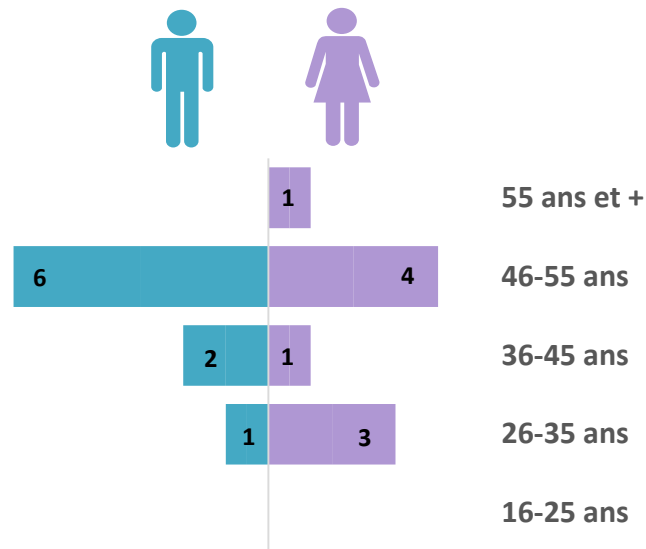
En 2021, 23 hommes et 13 femmes ont déposé une demande auprès de la Fondation. Cette dernière a décidé de soutenir 18 projets professionnels (contre 15 en 2020), dont 9 émanant, équitablement, de la gent féminine ainsi que masculine. Toutefois, des distinctions apparaissent quant à la nationalité ainsi qu'au niveau de formation des hommes et des femmes. En effet, les bénéficiaires masculins sont majoritairement de nationalité étrangère (73%) et sont à 65% sans formation. Quant à la gent féminine, 84 % des bénéficiaires sont de nationalité suisse et 85 % possèdent une formation suisse reconnue.

Catégorie d'âge des bénéficiaires

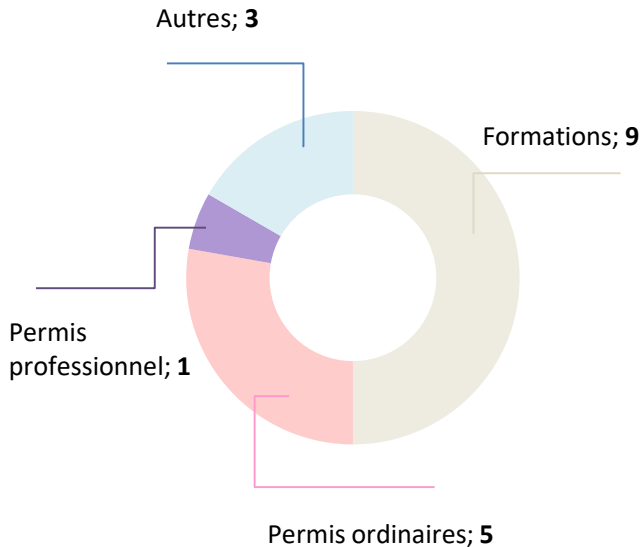


Comme souvent, les catégories d'âges 16-25 ans et 55 ans et+ sont peu représentées parmi les bénéficiaires de la Fondation. Elles ne sont peut-être pas ou plus assez proches du marché de l'emploi. Sont majoritaires, les bénéficiaires des tranches d'âge intermédiaire. Ce constat n'est pas étonnant, car c'est dans cette catégorie d'âge que nous retrouvons un plus grand nombre de personnes effectuant soit des formations longues ou continues, soit des réorientations professionnelles.

Ne pouvant bénéficier de bourses d'études ou d'aides étatiques, ces personnes se tournent donc, en dernier recours, vers la Fondation.

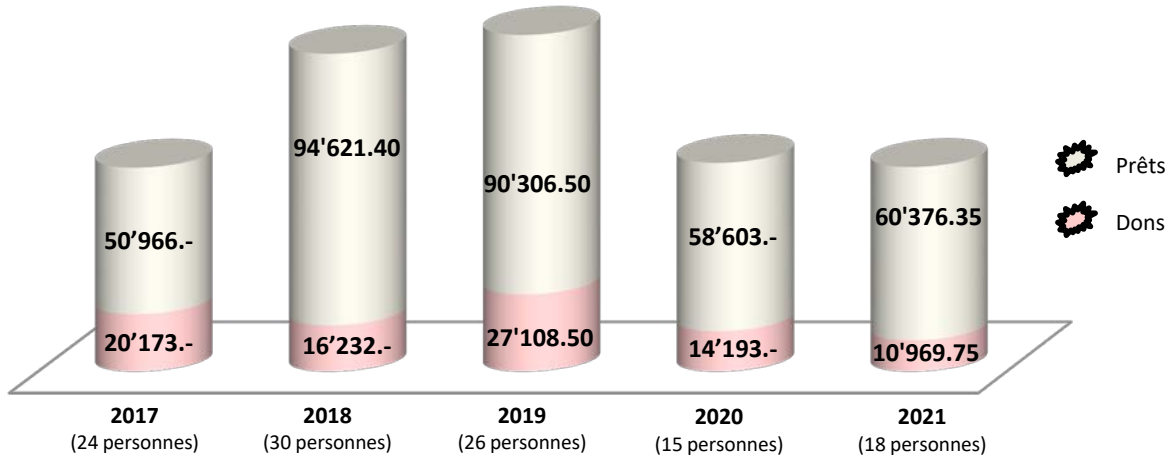


Nature des aides allouées



Cette année, 55% des aides octroyées ont été allouées pour soutenir des projets de formation. Ces derniers restent toujours très variés mais concernent, cette année, spécifiquement les projets de formation de niveau supérieur, comme les brevets fédéraux et les Certificates of Advanced Studies (CAS). Bien qu'il s'agisse pour les bénéficiaires, d'une nouvelle formation, cette dernière, pour être validée par les membres du Conseil de la Fondation, doit s'insérer dans le parcours de l'intéressé et lui permettre d'intégrer ou de réintégrer au mieux le marché de l'emploi. Les membres, étant toujours sensibles à la question de la mobilité, continuent de soutenir, à 33%, des demandes inhérentes au permis de conduire, dont 1 concernait un permis professionnel TPP 121. Ce dernier est obligatoire en Suisse pour pouvoir transporter professionnellement des personnes avec des véhicules de catégorie B. Sous la catégorie «Autres», nous trouvons des demandes d'achat de matériel informatique et un cours de français.

Montant des aides octroyées



Le montant des aides octroyées s'élève, en 2021, à CHF 71'346.10, dont plus de 84% a été alloué sous forme de prêt. Les sommes accordées varient entre CHF 1'160.- à CHF 11'500.--, aucun minima ou maxima n'ayant été fixé, laissant ainsi les membres du Conseil libres de décider selon les besoins du bénéficiaire. Il convient également de relever que ce sont les membres du Conseil qui décident de la forme de l'aide allouée en fonction du projet de réinsertion ainsi que de la situation financière et familiale des bénéficiaires. Le fonds de la F.L.A.T. n'étant pas renfloué, la forme du prêt sans intérêt est majoritairement privilégiée.

Bilan et compte de résultat

BILAN (au 31 décembre)

ACTIF	2021	2020	PASSIF	2021	2020
Disponible à court terme	836'114.57	863'811.01	Capitaux étrangers à court terme	1'580.00	3'260.00
PostFinance	86'779.32	113'417.01	Fournisseurs	-	-
Banques - comptes courants	747'850.25	747'891.15			
Commune de Lausanne, compte courant	-	-	Passifs transitoires	1'580.00	3'260.00
Actifs transitoires	1'485.00	2'502.85			
Disponible à moyen/long terme	1'066'104.95	1'064'914.70	Capitaux propres	1'900'639.52	1'925'465.71
Débiteurs	3'550.30	11'074.50	Capital, solde au 1 ^{er} janvier	1'925'465.71	1'976'278.39
Prêts :			Excédent des dépenses / produits de l'exercice	-24'826.19	-50'812.68
- à des particuliers	187'654.65	177'440.20			
- sous forme de garantie de loyer	28'000.00	28'000.00			
Provision pour pertes sur créances	-153'100.00	-151'600.00			
Commune de Lausanne, placement	1'000'000.00	1'000'000.00			
	1'902'219.52	1'928'725.71		1'902'219.52	1'928'725.71

Engagements, soit Dons et prêts octroyés mais pas versés :

64'916.85

86'797.30

COMPTE DE RESULTAT (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

CHARGES	2021	2020	PRODUITS	2021	2020
Versement aux institutions	2'500.00	2'500.00	Prélèvement à la provision pour pertes sur créances	-	36'600.00
Aides individuelles	17'459.80	26'798.65	Produits financiers	7'528.35	7'502.85
Dons sous forme d'abandon de créances	1'465.00	-	Produits extraordinaires	820.00	709.50
Pertes sur créances	7'423.75	60'906.45			
Attribution à la provision pour pertes sur créances	1'500.00	-			
Charges financières	2'825.99	5'419.93			
Excédent de dépenses / produits de l'exercice	-24'826.19	-50'812.68			
	8'348.35	44'812.35		8'348.35	44'812.35

Les membres au 31 décembre 2021

Membres du Conseil et du Bureau

Président Mme Emilie **Moeschler** * : Conseillère municipale, Directrice des sports et de la cohésion sociale

Vice-présidente Mme Adozinda **da Silva***

Membres

M. Arthur Auderset	Mme Florence Malherbe Vendrell
Mme Hélène Druey	Mme Laura Manzoni
M. Giuseppe Fonte	M. Sandro Patronaggio *
Mme Meriem Lambelet	M. Keko Razzano *
M. Yann Lugrin *	M. Grégory Staehli
	M. Steffan Thomas

* également membres du Bureau

Membres de la Commission de présélection

Membres M. Michel **Cambrosio Redmer** : Chef de service, Service du travail

M. Steffan **Thomas** : Chef de l'Office régional de placement, Service du travail

Suppléants M. Olivier **Savary** : Adjoint au Chef de service, Service du travail

M. Laurent **Cavin** : Chef de secteur de l'Office régional de placement, Service du travail

Secrétariat et coordonnées

Responsable de la F.L.A.T.

Mme Mayssam Sibai

Secrétaire-comptable

Mme Annemarie Savoy Bieri

Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T.)

Avenue de Sévelin 8

Case postale 5032

1002 Lausanne

021 315 71 28

flat@lausanne.ch

www.lausanne.ch/flat